

ENCORE UN TORCHE-CUL...

Pouf ! Voilà un torche-cul qui s'amène.

Eh oui, pas plus tard que samedi, un larbin de l'injustice déposait à la turne un paquet de papier... Vrai, y en a un tas: on peut en user huit jours d'affilée.

Nom de dieu, je commençais à n'en plus connaître la couleur!

En effet, y a bien trois mois qu'on jouissait d'un brin de tranquillité. Connaissant les juteurs comme je les connais, j'étais sûr qu'il n'y avait pas à leur savoir gré de ce calme. Et j'avais bougrement raison.

En effet, s'ils se sont ralentis, c'est d'abord à cause de leurs vacances: ces pauvres vaches trouvent !e métier si dur que tous les ans ils s'en vont paître à la campagne, pendant une douzaine de semaines.

Personne ne se plaint du débarras, - à part les malheureux qui ont la déveine de pourrir à Mazas.

«Ousqu'ils vont?» demande un fouinard.

Pour ça, l'ami t'es trop curieux. Chez cette engeance chacun prend son plaisir où il le trouve: Rabaroust violait des gosses... d'autres s'amusent d'autre façon.

En plus des vacances, cette année la peur du choléra a activé le décampage de la vermine légale. Les enjuponnés craignent pour leurs tripes ils sont sûrs de périr par là, - si c'est pas le populo qui les leur dévide, la maladie les leur mangera.

Aussi, à la première nouvelle du choléra les quelques charognes qui perchaient encore à Paris ont pris le train et se sont tireflûtés dare-dare.

Les vétérinaires ont eu beau leur prouver que l'épidémie ne tuant que le pauvre monde, y avait pas de pet pour les marchands d'injustice... Ah ouat! Rien n'y a fait: ils ont déguerpi comme des putois.

J'en ai pas été fâché, nom de dieu!

C'est grâce aux vacances et à leur peur du choléra que le *Père Peinard* doit de ne pas avoir été emerdé ces temps-ci.

Turellement, ça ne pouvait pas durer.

Mardi dernier, c'était la rentrée des juteurs, j'ai dit deux mots de leur *Messe rouge*... Je voulais compter les jours, pour voir combien de temps ils me foutaient la paix. J'ai pas eu cette peine, nom de dieu!

Immédiatement après la *Messe rouge*, avant rien autre, le grand Q. de Beau Repaire s'est occupé du caneton.

Il a donné des ordres pour qu'on poursuive illico, et sans barguigner. Un de ses larbins a voulu faire un brin d'observation, disant qu'il fallait saisir une bonne occase pour prendre le *Père Peinard* en fourchette.

Du coup, nom de dieu, le grand Q. s'est foutu en colère! Ses humeurs froides en sont devenues toutes vertes. «*De quoi, qu'il a fait, attendre? Chercher des raisons?... Vous vous foutez de ma fiole! Pas de ça, Prenez les trois derniers numéros, ils sont farcis de provocations au meurtre, au pillage, à l'incendie, à la désobéissance des militaires.... Y a tout ça! Faut l'y trouver, je le veux, foutre!...*».

Le lardin a reçu le suif du patron sans rouspéter; il a fermé son plomb et s'est attelé au piochage des numéros en question.

Dame, y a eu du tirage! Pourtant, au bout de vingt-quatre heures il avait dégoté ce que lui avait ordonné le grand Q.: il avait aligné toutes les provocations en rang d'oignon, si bien qu'en deux temps et trois mouvements, l'accusation a été bâclée.

Cré pétard, la garce est bougrement mouche et a rudement du mal à se tenir sur pattes! Si les bourriques n'ont que ça pour guillotiner Gardrat, le copain peut roupiller sur ses deux oreilles.

Pour vous en rendre compte, les camaros, je vais découper des morceaux dans le torche-cul. Je ne citerai pas tout, c'est trop rasant.

Gardrat est assigné pour le samedi 5 novembre, à onze heures du matin, aux assises, il est d'abord accusé d'avoir provoqué à commettre le crime de meurtre, non suivi d'effet, en publiant dans le numéro 186, les *Ronchonnades d'un 28 Jours*. Le torche-cul ajoute que cette tartine constitue en dans son ensemble le délit relevé.

J'ai souligné le becquet son ensemble. C'est qu'en effet, c'est pas du tout légal ces mois-là. La loi contre la presse dit que pour qu'il y ait eu délit, il faut que la provocation soit directe. Or, y a pas besoin d'avoir inventé le marteau à bomber les verres de lunettes, pour comprendre qu'une provocation qui résulte de l'ensemble d'un article peut être tout ce qu'on voudra, excepté directe.

Le grand Q. s'en fout! Que ce soit légal ou pas, il s'en bat l'œil. Ce qu'il veut, c'est coller des bâtons dans l'existence du *Père Peinard*. Pour y arriver, tous les moyens lui sont bons.

C'est pourquoi, il poursuit dans leur ensemble tous les flanches!

A la prochaine il simplifiera encore le système; au lieu de noter les tartines qui le font rogner, il déclarera: «*Que tels numéros du Père Peinard constituent des délits dans leur ensemble...*». Et le tour sera joué! Grâce à ce fourbi, il pourra se passer de lire les numéros.

Cette fois, pour sauver un brin les apparences, il a indiqué les passages qui l'ont le plus foutu à cran.

Dans les *Ronchonnades d'un 28 jours*, il voit une provocation au meurtre, dans le bout suivant:

«Une autre fois, cré couillon, le grabuge a failli être plus sérieux: il pleuvait et nous partions pour une putain de marche, sous la conduite d'un salaud d'élève officier qui nous menait tambour battant. Nous longions la Vienne, déjà trempés comme une soupe, nom d'un pétard, quand les cris "A bas le cochon! A l'eau! Foutez-le dans la Vienne!" s'échappent de toutes les poitrines. Le rossard en rotait, brigand de dieu, mais qu'y foutre? Ça partait de tous les rangs, kif-kif un feu d'artifice. On s'en est tenu là...».

Vrai, nom d'un tonnerre, faut une sacrée bonne volonté pour piger là-dedans le délit en question! Ah, s'il y avait après: «*que les gars ont eu tort de ne pas foutre le galonné à la rivière, - et qu'ils doivent profiter de la prochaine occase pour faire le coup*»... oui, y aurait de la provocation.

Mais y a rien de tout ça! L'histoire est racontée telle qu'elle s'est passée.

A ce compte, les quotidiens qui, depuis trois jours, ne désemplissent pas de détails sur la femme coupée en morceaux aux Buttes-Chaumont, devraient être d'emblée poursuivis pour provocation au dépeçage des gonzesses.

J'en reviens aux ragougnasses de Q. Dans les *Ronchonnades*, il a aussi trouvé une provocation au pillage, la voici:

«Ohé, les gars, savez-vous qu'il y a des richesses dans une manutention? Savez-vous que celle de Limoges a fabriqué pas mal de bricheton aux parigots, lors de la grande grève des boulangers?

Eh oui! Y a là des magasins pleins de boustifaille: des grains, de la farine, de la bidoche... Des fours fixes, des fours roulants, des pétrins et tout le tremblement. Faudra pas l'oublier, nom de dieu, le jour du grand chambard».

Comme vous le voyez, les camarluches, les délits sont vite trouvés; y a qu'à piquer au hasard, on ramène ce qu'on ramène!

Sacré mille bombes, j'étais parti pour aligner à queue-leu-leu toute la kyrielle d'accusations. Foutre, faut que je me modère et que je coup au plus court, car y en a une tripotée.

Dans le numéro 187, le flanche intitulé *Chieries militaires* a d'abord une provocation pour détourner les troupes de leurs devoirs, et dans le becquet, ci-dessous une provocation au meurtre.

«A telle enseigne qu'un camaro qui revient de ses 28 jours m'assure que les gradés prennent des chiés de précaution pour qu'on ne troue pas leurs sales carcasses.

Il est devenu tout à fait difficile de se procurer des cartouches à balles...

En outre, les galonnards ont la précaution de se tenir toujours en arrière des rangs, de façon à ne pouvoir être touchés.

Ils savent bien, nom d'un pétard, que c'est pas la bonne volonté qui manque!».

Là encore, j'ai fait que dégoiser ce qu'a raconté un copain, sans pus en dire! Je constate un fait, mais y a pas deux liards de provocation.

Par exemple, c'est le pauvre numéro 188 qui écope dans les grands prix! D'un bout à l'autre, il est farci de provocations.

Y a d'abord le premier flanche *Grand fiasco*, au sujet de la grève de Carmaux: y a du meurtre et du pillage à la clé.

Puis, c'est la tartine sur les *Parlottes ouvrières*: c'est des provocations au pillage d'un bout à l'autre.

Ensuite, c'est la *Babillarde d'un campluchard*, qui elle aussi déborde de pillage.

Comme bouquet, les *Coups de tranchet* y passent.

Primo y a de la provocation à l'incendie dans l'histoire de la bonne bougresse qui a foutu le feu à grosse meule d'avoine d'un proprio.

Ce que c'est tout de même que le point de vue: moi je suis sûr que dans ce cas, c'est ce brigand de proprio qui a provoqué la bonne bougresse en lui refusant un abri. Bien mieux, la provocation est suivie d'effet: conséquemment si les juges avaient de la logique c'est lui et non la bonne bougresse qu'ils devraient envoyer au bagne.

Deuxièmo, le riche coup du prolo qui a tarabusté quelques sergots est noté comme provocation au meurtre.

Troisièmo, - et, dernièmo, nom de dieu! Provocation au meurtre dans a petite dynamitade de Saint-Éloi.

C'est-y tout cette fois?

Oui, pour aujourd'hui, c'est tout.

Émile POUGET,
le père Peinard.
